



États financiers du

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2017

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Déclaration de responsabilité de la direction

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2017 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Ces états financiers ont été préparés par la direction à partir des politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation des rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du Bureau. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des *Comptes publics du Canada* concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF) conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du personnel du Bureau sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction, et en procédant tous les ans à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de CIRF.

Le système de CIRF est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et à apporter les ajustements nécessaires.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général fait l'objet d'audits périodiques des contrôles de base par le Bureau du contrôleur général et utilise les résultats de ces audits dans le but d'adhérer à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor.

Les états financiers du Bureau n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Original signé par

M. Stephen Wallace

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général

Ottawa, Canada

1 Septembre, 2017

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour, P.Eng

Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la situation financière (non audité)

au 31 mars

(en dollars)

2017

2016

Passifs

Créditeurs et charges à payer (note 4)	2 174 720	2 399 737
Indemnités de vacances et congés compensatoires	663 206	641 859
Revenus reportés et autres passifs (note 5)	50 097	98 189
Avantages sociaux futurs (note 6)	549 720	878 213

Total des passifs 3 437 743 4 017 998

Actifs financiers

Montant à recevoir du Trésor	2 062 782	2 409 777
Débiteurs et avances (note 7)	625 697	131 799

Total des actifs financiers 2 688 479 2 541 576

Dette nette ministérielle

749 264 1 476 422

Actifs non financiers

Médailles et cadeaux officiels (note 8)	447 191	502 852
Charges payées d'avance	96 287	36 451
Immobilisations corporelles (note 9)	1 659 948	1 114 809

Total des actifs non financiers 2 203 426 1 654 112

Situation financière nette ministérielle

1 454 162 177 690

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Original signé par

M. Stephen Wallace

Secrétaire du gouverneur général et chancelier d'armes
Administrateur général

Ottawa, Canada

1 Septembre, 2017

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour, P.Eng

Directeur général des Services ministériels
Dirigeant principal des finances

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des résultats et de la situation financière nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2017	2016
Charges		
Soutien du gouverneur général	28 490 680	25 292 689
Services internes	9 858 470	9 687 027
Total des charges	38 349 150	34 979 716
Revenus		
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	23 490	16 095
Revenus de la boutique de souvenirs	-	1 422
Revenus divers	94 001	93 059
Total des revenus	117 491	110 576
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	38 231 659	34 869 140
Financement du gouvernement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement	23 329 056	21 117 178
Variations des montants à recevoir du Trésor	(346 997)	1 088 320
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	16 526 072	13 204 106
Transfert des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	-	(4 046)
Total du financement du gouvernement	39 508 131	35 405 558
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(1 276 472)	(536 418)
Situation financière nette ministérielle – début de l'exercice	177 690	(358 728)
Situation financière nette ministérielle – fin de l'exercice	1 454 162	177 690

Information sectorielle (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État de la variation de la dette nette ministérielle (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)	2017	2016
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement	(1 276 472)	(536 418)
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	220 604	507 306
Amortissement des immobilisations corporelles	(258 158)	(237 277)
Actifs en construction	582 694	312 258
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	545 140	582 287
Variation due aux stocks	(55 662)	(502)
Variation due aux charges payées d'avance	59 836	36 451
Augmentation (diminution) nette de la dette nette ministérielle	(727 158)	81 818
Dette nette ministérielle – début de l'exercice	1 476 422	1 394 604
Dette nette ministérielle – fin de l'exercice	749 264	1 476 422

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

État des flux de trésorerie (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

2017

2016

Activités de fonctionnement

Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	38 231 659	34 869 140
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(16 526 072)	(13 204 106)
Amortissement des immobilisations corporelles	(258 158)	(237 277)
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages (note 11)	-	4 046
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances comptables	493 898	(403 993)
Augmentation des charges payées d'avance	59 836	36 451
Diminution – stock de la boutique de souvenirs	-	(22 583)
Augmentation (diminution) – médailles et cadeaux officiels	(55 661)	22 082
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	225 017	(762 359)
Diminution (augmentation) indemnités de vacances et congés compensatoires	(21 347)	1 171
Diminution des revenus reportés et autres passifs	48 092	15 138
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	328 493	(20 095)
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	22 525 757	20 297 615
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	220 604	507 306
Actifs en construction	582 694	312 258
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	803 298	819 563
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	23 329 056	21 117 178

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Mandat et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903, en date du 31 mars 1952, désignait le Bureau du secrétaire du gouverneur général (Bureau) comme ministère pour l'application de la *Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP)*.

Les principaux objectifs du Bureau consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses tâches de chef d'État et ses fonctions cérémonielles, y compris la reconnaissance de l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. Pour refléter ces objectifs, les fonctions du Bureau sont réparties en deux activités de programme :

a) Soutien du gouverneur général – Le Bureau offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada dans son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens, à concéder des armoiries et à reconnaître l'excellence en assurant l'administration de tous les aspects du Régime canadien de distinctions honorifiques et l'organisation des remises de distinctions honorifiques, des décorations et des récompenses nationales. Le Bureau gère des programmes de visites guidées et d'interprétation aux deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Le Bureau fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs conjoints.

b) Services internes – Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Autorisations parlementaires

Le Bureau est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au Bureau ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau ainsi que dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le Bureau fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le Bureau est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le Bureau sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement fédéral.

(c) Le montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du ministère et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le Bureau a le droit de prélever du Trésor sans autre affectation d'autorisation pour s'acquitter de ses passifs.

(d) Revenus

Les fonds reçus de tiers de l'extérieur à des fins précises sont comptabilisés à leur réception comme revenus reportés. Ils sont constatés dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les fonds qui ont été reçus sont comptabilisés comme revenus reportés dans la mesure où le Bureau a une obligation envers d'autres parties de fournir des biens, des services ou des actifs qui seront utilisés à une date future.

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

(e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice :

- ✓ Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.
- ✓ Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour les locaux, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les services juridiques sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement.

(f) Avantages sociaux futurs

- ✓ **Prestations de retraite** : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multi employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Bureau au régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du Bureau découlant du régime. La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.
- ✓ **Indemnités de départ** : Certains employés ont droit à des indemnités de départ prévues dans leurs conventions collectives ou conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information tirée des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

(g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre coût et à la valeur nette de réalisation. Une provision est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

(h) Stocks de la boutique de souvenirs

Les stocks de la boutique de souvenirs se composent d'articles destinés à la revente et sont évalués au moindre du coût selon la méthode du coût moyen ou la valeur de réalisation nette.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(i) Médailles et cadeaux officiels

Les médailles et cadeaux officiels comprennent les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et celles des autres distinctions ainsi que les cadeaux officiels conservés en vue d'être remis dans l'avenir, ils sont comptabilisés au coût original ou à la valeur nette de réalisation.

(j) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le Bureau n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels, les oeuvres d'art et les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ni les collections dans les musées.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	7 ans
Véhicules	5 ans
Autre matériel	10 ans

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

(k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaire*, des rentes imposables sont versées i) aux anciens gouverneurs généraux, ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement sur l'indice des prix à la consommation et constatées comme charge dans la période au cours de laquelle leur paiement est exigible.

(l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre des avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les ajustements deviennent nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires

Le Bureau reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle ainsi que dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées au cours d'un exercice précédent, pendant l'exercice en cours, ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, les résultats des activités de fonctionnement nets du Bureau pour l'exercice diffèrent selon qu'ils sont présentés selon le financement octroyé par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

(a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisés

(en dollars)	2017	2016
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	38 231 659	34 869 140
<i>Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :</i>		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(16 526 072)	(13 204 106)
Médailles et cadeaux officiels remis	(389 212)	(323 883)
Prestations de départ des employés	328 493	(20 095)
Amortissement des immobilisations corporelles	(258 158)	(237 277)
Coûts des stocks de la boutique de souvenirs	-	-
Réclamations pour les litiges en instance et éventuels	-	-
Indemnités de vacances et congés compensatoires	(21 347)	1 171
Revenus	24 149	23 974
Remboursements de dépenses des années précédentes	60 314	25 728
Autre	16 160	-
	(16 765 673)	(13 734 489)
<i>Ajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations :</i>		
Achat de médailles et de cadeaux officiels	333 553	323 381
Achat de stocks pour la boutique de souvenirs	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	220 604	507 306
Actifs en construction	582 694	-
Paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages	-	4 046
Augmentation des débiteurs pour les trop-payés salariaux	412	-
Augmentation des charges payées d'avance	59 836	36 451
	1 197 099	871 184
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 663 085	22 005 835

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Autorisations parlementaires (suite)

(b) Autorisations fournies et utilisées

(en dollars)	2017	2016
Autorisations fournies :		
Crédit 1 – Dépenses de programmes	20 447 070	19 722 711
Montants législatifs	2 829 364	2 901 936
Moins:		
Autorisations disponibles pour emploi au cours des exercices futurs	(659)	(3 036)
Autorisations périmées : dépenses de programmes	(612 690)	(303 519)
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	22 663 085	22 318 092

4. Crédoiteurs et charges à payer

Le tableau suivant présente les détails des débiteurs et des charges à payer du Bureau :

(en dollars)	2017	2016
Créditeurs – autres ministères et organismes	70 865	101 124
Créditeurs – parties externes	910 869	1 102 579
Total des créditeurs	981 734	1 203 703
charges à payer	1 192 986	1 196 034
Total des créditeurs et des charges à payer	2 174 720	2 399 737

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

5. Revenus reportés et autres passifs

(a) Revenus reportés

Les revenus reportés représentent le solde à la fin de l'exercice des revenus non gagnés résultant de montants reçus de parties externes à titre de cadeaux, dons et legs faits à Rideau Hall par des organismes privés ou des particuliers en vue de financer des activités précises. Les revenus sont constatés au cours de la période où les charges sont engagées ou le service exécuté. Les détails des opérations de ce compte sont comme suit :

(en dollars)	2017	2016
Solde d'ouverture	96 812	113 327
Montants reçus	45 000	47 220
Revenus constatés	(93 342)	(63 735)
Solde de clôture	48 470	96 812

(b) Autres passifs

Les autres passifs représentent des montants pour le partage de coûts relativement à des accords de collaborations. Les sommes sont reçues par le Bureau de parties externes pour couvrir les dépenses futures reliées à ces accords. Les détails des opérations de ce compte se présentent comme suit :

(en dollars)	2017	2016
Solde d'ouverture	1,377	-
Montants reçus	98,428	33,686
Paiements et autres débits	(98,178)	(32,309)
Solde de clôture	1,627	1,377
Solde de clôture net	50,097	98,189

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

6. Avantages sociaux futurs

(a) Prestations de retraite

Les employés du Bureau participent au Régime de retraite de la fonction publique (le Régime), qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service ouvrant droit à pension multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les bénéficiaires sont intégrés aux bénéficiaires du Régime de pensions du Canada/Régime de rentes du Québec et sont indexés à l'inflation.

Tant les employés que le Bureau versent des cotisations couvrant le coût du régime. En raison de modifications à la Loi sur la pension de la fonction publique à la suite de la mise en œuvre des dispositions liées au Plan d'action économique 2012, les employés cotisants ont été répartis en deux groupes. Les cotisants du groupe 1 sont les membres existants au 31 décembre 2012, et les cotisants du groupe 2 sont les cotisants qui ont rejoint le régime depuis le 1er janvier 2013. Le taux de cotisation de chaque groupe est différent.

Le montant des charges de 2016-2017 s'élève à 1 371 913 \$ (1 412 713 \$ en 2015-2016). Pour les membres du groupe 1, les charges correspondent à environ 1,12 fois (1,25 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés et, pour les membres du groupe 2, à environ 1,08 fois (1,24 fois pour 2015-2016) les cotisations des employés.

La responsabilité du Bureau relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du régime.

(b) Indemnités de départ

Précédemment, les indemnités de départ accordées aux employées étaient basées sur l'éligibilité de l'employé, les années de services et le salaire au moment de la cessation d'emploi. Par contre, depuis 2011, l'accumulation d'indemnités de départ pour les départs volontaires a cessé pour la majorité des employés. Les employés assujettis à ces changements, ont eu la possibilité de recevoir la totalité ou une partie de la valeur des avantages accumulés jusqu'à présent ou d'encaisser la valeur totale ou restante des avantages au moment où ils quitteront la fonction publique. En date du 31 mars 2017, la majorité des règlements pour encaisser la valeur des indemnités étaient complétés. Ces indemnités ne sont pas capitalisées et conséquemment, les remboursements de l'obligation en cours seront prélevés sur les autorisations futures.

Les changements dans l'obligation durant l'année sont les suivants :

(en dollars)	2017	2016
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	878 213	858 118
Charge pour l'exercice	(303 166)	48 552
Prestations versées pendant l'exercice	(25 327)	(28 457)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	549 720	878 213

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

7. Débiteurs et avances

Le tableau suivant présente le détail des soldes des débiteurs et des avances du Bureau :

(en dollars)	2017	2016
Débiteurs - autres ministères et organismes	488 708	97 476
Débiteurs - parties externes	117 519	31 623
Avances aux employées	19 470	2 700
Total des débiteurs et avances	625 697	131 799

8. Stocks

Le tableau ci-dessous présente les détails des stocks, évalués au coût selon la méthode du coût moyen.

(en dollars)	2017	2016
Médailles et cadeaux officiels	447 191	502 852
Total des stocks	447,191	502,852

Le coût des stocks utilisés constaté comme une charge dans l'état des résultats et de la situation financière nette ministérielle se chiffre à 389 212 \$ pour 2016-2017 (323 883 \$ pour 2015-2016).

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

9. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations

Coût

(en dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	939 654	215 358	-	1 155 012
Logiciels informatiques	85 491	5 246	-	90 737
Véhicules	102 277	-	-	102 277
Autre matériel	401 459	-	-	401 459
Actifs en construction	312 258	582 694	-	894 952
	1 841 139	803 298	-	2 644 437

Amortissement cumulé

(en dollars)	Solde d'ouverture	Amortis- sement	Aliénations et radiations	Solde de clôture
Matériel informatique	615 578	187 066	-	802 644
Logiciels informatiques	16 174	12 650	-	28 824
Véhicules	70 991	19 985	-	90 976
Autre matériel	23 587	38 457	-	62 044
Actifs en construction	-	-	-	-
	726 330	258 158	-	984 488

Valeur comptable nette

(en dollars)	2016	2017
Matériel informatique	324 076	352 367
Logiciels informatiques	377 872	61 913
Véhicules	69 317	11 301
Autre matériel	31 286	339 415
Actifs en construction	312 258	894 952
	1 114 809	1 659 948

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le Bureau est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Le conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales normales. En outre, au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le Bureau a reçu gratuitement des services de la Commission de la capitale nationale (CCN) et de Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) concernant les locaux. De plus, les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette du Bureau :

(en dollars)	2017	2016
Locaux	15 312 702	12 047 245
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	1 213 370	1 156 861
	16 526 072	13 204 106

En plus du Bureau, quatre autres ministères et organismes fédéraux sont aussi mandatés pour appuyer les activités du gouverneur général. Le niveau de soutien et de services fourni par le Bureau est établi par chacun des contributeurs et financé à partir des budgets de ces organisations. Les divers ministères contributeurs sont responsables de l'affectation et de la gestion des fonds qu'ils fournissent afin d'appuyer les activités du gouverneur général et du Bureau et ils doivent se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les sommes dépensées par les ministères en question ne figurent pas aux comptes du Bureau et ne sont pas non plus comptabilisées à titre de charges de fonctionnement par le Bureau;

- ✓ Le ministère de la Défense nationale (MDN) offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général pour lui permettre de remplir ses fonctions officielles (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- ✓ La Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournit au gouverneur général et à sa conjointe des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (appui similaire à celui offert au Premier ministre);
- ✓ Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du Premier ministre;
- ✓ Le Bureau travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du Patrimoine canadien (MPC), ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacé de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organismes de services communs, de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada ainsi que les services d'audit offerts par le Bureau du vérificateur général, ne sont pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette du ministère.

(b) Autres transactions entre apparentés

(en dollars)	2017	2016
Charges - autres ministères et organismes	3 125 919	3 179 308
Revenus - autres ministères et organismes	870	6 892

Les charges et les revenus inscrits à la section (b) n'incluent pas les services communs fournis gratuitement qui sont inscrits dans la section (a).

11. Transferts des paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages

Le gouvernement du Canada a mis en œuvre les paiements de salaires en arrérages en 2014-2015. Par conséquent, un paiement ponctuel a été versé aux employés et sera recouvré des employés à l'avenir. La transition vers les paiements de salaires en arrérages s'inscrit dans l'initiative de transformation qui remplace le système de paie et permet également de simplifier et de moderniser les processus de paie. Ce changement apporté au système de paie n'a pas eu d'incidence sur les charges du Bureau. Cependant, cela a occasionné l'utilisation des autorisations de dépenses supplémentaires par le Bureau. Avant la fin de l'exercice, ces paiements de transition pour la mise en œuvre des paiements de salaires en arrérages ont été transférés à un compte central administré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui est responsable de l'administration du système de paie du gouvernement.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Notes aux états financiers (non audité)

pour l'exercice terminé le 31 mars

12. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture d'alignement des programmes du Bureau. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées et les revenus générés pour le principal programme, par principaux articles de dépenses et types de revenus. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

(en dollars)	gouverneur général	Services internes	2017	2016
Charges de fonctionnement				
Salaires et avantages sociaux des employés	12 321 401	3 794 827	16 116 228	16 669 964
Locaux	11 565 049	3 747 653	15 312 702	12 047 244
Services professionnels et autres services	1 256 898	386 139	1 643 037	1 813 048
Matériel et fournitures	890 898	188 306	1 079 204	1 088 680
Déplacements	1 002 773	18 328	1 021 101	888 963
Services d'information	657 857	72 642	730 499	546 030
Pensions des anciens gouverneurs généraux	567 469	-	567 469	560 186
Autres	69 863	595 688	665 551	150 739
Locations	93 159	335 018	428 177	396 290
Services de télécommunications	33 481	313 469	346 950	414 470
Charge d'amortissement	-	258 158	258 158	237 277
Affranchissement, port, messagerie et camionnage	16 534	143 706	160 240	140 505
Achat de services de réparation et d'entretien	11 427	4 536	15 963	10 006
Services publics	3 871	-	3 871	16 314
Total des charges de fonctionnement	28 490 680	9 858 470	38 349 150	34 979 716
Revenus				
Frais d'utilisation perçus pour les services de l'héraldique	23 490	-	23 490	16 095
Revenus de la boutique de souvenirs	-	-	-	1 422
Revenus divers	93 342	659	94 001	93 059
Total des revenus	116 832	659	117 491	110 576
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	28 373 848	9 857 811	38 231 659	34 869 140

13. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours